



Contrat d'utilisateur de l'appareil Digital Dreamers Année scolaire SY26-27

Le district scolaire du comté de DeKalb affectera un Chromebook aux élèves du Pre-K au 12e grade pendant l'année scolaire (2026-2027). Les Chromebook demeureront la propriété de DCSD (district scolaire du comté de DeKalb) et devront être rendus en cas de départ du district ou au moment de la collecte des appareils en fin d'année.

Les parents et les élèves doivent lire, signer et suivre les directives contenues dans le présent document, ainsi que toutes les politiques et procédures de l'école, de la salle de classe, et du district scolaire concernant le comportement et l'utilisation de technologies.

Personnes à contacter : En cas de questions ou de préoccupations, veuillez contacter l'administration de votre école.

Contrat Chromebook

Recevoir l'appareil

Les parents et les élèves doivent signer et retourner le présent contrat avant la remise d'un appareil.

Retourner l'appareil

Les appareils seront retournés à l'école à la fin de l'année scolaire. L'utilisation d'appareils fournis par le DCSD n'est en aucun cas transférable à autrui et se termine lorsqu'un élève n'est plus inscrit dans l'école ayant fait le prêt.

Les élèves qui déménagent, abandonnent, sont expulsés ou mettent fin à leur inscription au sein de l'école pour quelque raison que ce soit doivent retourner leur appareil à la date du retrait ou de la résiliation.

Tout élève qui ne retournera pas l'appareil devra payer le coût total du remplacement de celui-ci et tout accessoire à hauteur de 457,65 \$.

Dommages et pertes

Si un appareil est endommagé, perdu ou volé pendant la période où il est délivré à l'élève, que ce soit intentionnellement ou par négligence, l'élève et le parent ou tuteur de l'élève seront responsables du paiement des frais mentionnés dans le présent document.

Négligence

L'administration du district déterminera les actions à entreprendre, y compris le remplacement intégral du Chromebook à hauteur de 457,65 \$ si un appareil a été endommagé plusieurs fois au cours de la même année scolaire.

Responsabilité de l'usage de l'appareil

Tous les utilisateurs d'appareils prêtés par le district doivent suivre les exigences énoncées dans la politique du district et les directives sur le fonctionnement de l'IFBGA : *Utilisation responsable du réseau d'entreprise*, JD : *Discipline de l'élève/code de conduite de l'élève* et JS : *Amendes, frais et charges pour les élèves*. Le non-respect de ces exigences se traduira par des conséquences disciplinaires pour les élèves. Retrouvez toutes les politiques du district en consultant le site suivant : www.dekalbschoolsga.org.

En dehors de l'école, les parents ou tuteurs sont exclusivement responsables de la surveillance de l'utilisation de l'appareil par l'élève. Les élèves ne doivent pas adopter des comportements inappropriés ou accéder à du matériel interdit avec l'appareil, à tout moment et en tout lieu. Les élèves feront l'objet de sanctions disciplinaires ou de poursuites juridiques s'ils utilisent l'appareil pour des activités inappropriées, qu'ils soient ou non sur la propriété de l'école.

Vie privée

Les appareils prêtés par le district demeurent la propriété du DCSD. Ainsi, aucune activité réalisée avec l'appareil n'est privée. Cela signifie que le personnel du DCSD peut à tout moment confisquer l'appareil et rechercher un contenu émis par n'importe quel appareil prêté par le district. En cas de perte ou de vol, le Chromebook sera désactivé.

Le district scolaire du comté de DeKalb reconnaît tous les aspects de la loi de protection de la vie privée des enfants (**COPPA**), de la loi de protection des enfants sur l'Internet (**CIPA**), et de la loi sur le droit à l'éducation de la famille et la protection des renseignements personnels (**FERPA**).

Le district scolaire du comté de DeKalb ne surveille pas les réseaux domestiques de l'élève, ses appareils ou sa connexion Internet. Le DCSD surveille l'utilisation des appareils prêtés par celui-ci. De plus, le DCSD suit la localisation des appareils qu'il prête en cas de perte ou de vol de l'appareil.

Applications

Le district scolaire du comté de DeKalb a recherché des applications clés qui seront préinstallées sur chaque appareil. Tout au long de l'année, d'autres applications peuvent être ajoutées pour soutenir l'apprentissage. Le district scolaire du comté de DeKalb est responsable de l'achat et de l'installation de ces applications.

Aucune autre personne que le personnel autorisé de l'école ne peut ajouter ou supprimer des applications sur un appareil prêté par le district. Le piratage et le déblocage des appareils sont interdits.

Amendes en cas de dommages, de perte ou de vol d'appareils

Si pour quelque raison que ce soit un appareil ou des accessoires étaient perdus ou volés pendant le temps où ils sont prêtés à l'élève, que ce soit intentionnellement ou du fait de la négligence, l'élève et ses parents/tuteurs seront responsables du paiement des amendes suivantes :

Remplacement du Chromebook ou de ses accessoires

Perdu/volé/endommagé au-delà de toute réparation possible	• 457,65 \$
Endommagé et réparable	• Les appareils endommagés seront évalués par l'équipe du DCSD afin de déterminer s'il est possible de les réparer. S'ils sont endommagés au-delà de toute réparation, les frais de remplacement intégral seront exigés. Voir ci-dessus.
Accessoires seuls	• Adaptateur secteur Acer Spin511, 311 et 712 – 35,70 \$ • Coque Chromebook Gum Drop – 15,42 \$

**Le coût de remplacement complet pour les appareils inclut l'appareil, tous les accessoires, les licences logicielles et la configuration.*



Vol :

Si l'appareil est volé pendant qu'il est sous la garde de l'élève, l'élève et ses parents/tuteurs seront responsables :

- D'informer l'administration de l'école
- De déposer un rapport de police
- De payer les frais de remplacement intégral

Ne pas retourner un appareil ou des accessoires en cas de transfert ou de déscolarisation :

Un élève changeant d'école ou quittant l'école qui ne rend pas l'appareil ou l'un de ses accessoires sera responsable d'un paiement à hauteur de 457,65 \$ (frais de remplacement intégral) pour le Chromebook et la coque Gumdrop.

PERMISSION ET RENONCIATION PARENTALES

En signant le présent contrat, vous indiquez que vous avez lu et compris les directives de ce document et que vous acceptez le prêt d'un appareil à votre enfant. Vous comprenez que les Chromebooks demeurent la propriété du DCSD et qu'ils doivent être retournés en cas de retrait de l'enfant du district ou lors de la collecte de fin d'année. Vous comprenez que votre enfant sera responsable de tout dommage, de la perte ou du vol de l'appareil et de ses accessoires survenus pendant qu'il en avait la garde et vous acceptez de payer les pénalités prévues par le présent document.

Vous comprenez et acceptez que, en dehors de l'école, vous êtes seul responsable de la surveillance de l'utilisation de l'appareil par l'élève et du contenu accessible via n'importe quel réseau sans fil. Vous reconnaissez que les élèves feront l'objet de mesures disciplinaires s'ils utilisent l'appareil pour des activités inappropriées ou interdites, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

Vous et votre enfant acceptez que le district scolaire du comté de DeKalb ne sera pas responsable de tout dommage intentionnel ou non intentionnel dû à une mauvaise utilisation, un abus, une altération, le piratage ou le vandalisme de l'équipement. Tout élève utilisateur qui ne se conforme pas au Contrat d'utilisation acceptable d'Internet du district scolaire du comté de DeKalb fera l'objet de mesures disciplinaires imposées par l'administration de l'école locale. Les infractions commises par les élèves peuvent également donner lieu à des mesures disciplinaires appropriées en plus de la suspension ou de la cessation des privilèges d'accès.

Nom du parent/tuteur

(en lettres d'imprimerie) : _____

Signature du parent ou du tuteur : _____ **Date :** _____

ACCORD ET SIGNATURE DE L'ÉLÈVE

1. Je prendrai soin de l'appareil prêté par mon école.
 - a. Les cordons et câbles doivent être insérés avec précaution dans l'appareil pour éviter tout dommage.
 - b. Les appareils ne doivent jamais être laissés dans un casier ou une voiture ouverts ni dans un endroit sans surveillance.
 - c. Vous devez rapporter tout problème lié aux logiciels ou au matériel via Incident IQ, le portail d'assistance destiné aux élèves.
 - d. Conservez l'appareil dans un environnement bien protégé, où la température est contrôlée lorsqu'il n'est pas en usage.
2. Je ne prêterai jamais mon matériel scolaire à d'autres personnes.
3. Je garderai nourriture et boissons à l'écart de mon appareil.
4. Je ne démonterai, ne débloquerai, ni ne piraterai aucune partie de l'appareil prêté par l'école.
5. Je ne **TENTERAI PAS** de réparer moi-même mon appareil.
6. Je protégerai l'appareil prêté par l'école en le transportant dans le sac fourni à cet effet.
7. J'utiliserai mon matériel scolaire de façon appropriée et conforme aux exigences de l'école, que ce soit à l'école, à la maison ou ailleurs. Si j'utilise mon appareil d'une façon inappropriée, je pourrai faire l'objet d'une mesure disciplinaire décidée par mon école.
8. Je ne **PLACERAI PAS** de décorations (autocollants, marques de feutre, etc.) sur l'appareil prêté par l'école. Je ne dégraderai pas l'autocollant du numéro de série sur les matériels scolaires.
9. Je comprends que l'appareil prêté par l'école est soumis à l'inspection et peut être audité à tout moment sans préavis. **RIEN de ce que je fais à ou avec cet appareil n'est privé.**
10. Je ne partagerai pas mon mot de passe avec quiconque autre qu'un enseignant ou un adulte de mon école ou mon parent/tuteur.
11. Je comprends que les Chromebooks demeurent la propriété du DCSD et qu'ils doivent être retournés en cas de mon retrait du district ou lors de la collecte en fin d'année scolaire.
12. Je comprends que si j'endommage ou perds mon appareil, ou qu'il est volé, je serai responsable du coût de remplacement de l'appareil.

J'accepte les règles établies dans le Contrat d'utilisation de l'appareil et dans l'accord destiné aux élèves.

Nom de l'élève (en lettres d'imprimerie) : _____

Signature de l'élève : _____ **Date :** _____